

Rapport d'activités 2021



SOMMAIRE

Le Rapport annuel d'activité (art. L.5211-39 du CGCT) est édité tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus



4

Edito



6

Préambule



30

Affaires
générales



32

Ressources
humaines



34

Commande
publique



35

Mutualisation



36

Affaires
juridiques



37

France services
bus itinérant



42

Centre
de vaccination



44

Finances



50

Comptabilité



52

Taxe de séjour



54

Subventions



58

CRTE



60

Services
Techniques



70

Environnement /
PCAET



74

Urbanisme &
aménagement



82

Développement
économique



86

Pôle culturel



90

Communication

EDITO





...

Patrice Robin
Président de la Communauté de Communes
Carnelle Pays-de-France



PRÉAMBULE



DÉMOGRAPHIE

- 32 065 habitants (recensement INSEE - 2018)
- Variation de la population sur la période 2013-2018 : 2,4%, soit + 738 individus
- Nombre de naissances enregistrées en 2020 : 367 (contre 355 en 2019)
- Densité de population : 260 hab./km²

LOGEMENT ET IMMOBILIER

- Nombre total de logements à l'échelle de l'EPCI : 13 798 (contre 5 415 en 1968)
- Taux de vacance pour la CC Carnelle Pays-de-France : 6%
- Ancienneté moyenne d'emménagement : 16 ans (contre 14 pour le Val d'Oise ou 15 ans au niveau national)
- Part des propriétaires de leur résidence principale : 77% (contre 56% à l'échelle du Val d'Oise ou 58% à l'échelle nationale)

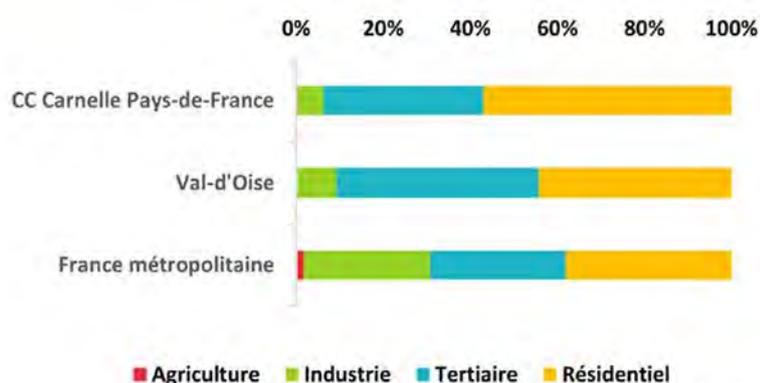
FAMILLES ET MÉNAGES

- Nombre de 0-2 ans : 1 098 (contre 1 049 en 2013)
- Total des familles avec enfants : 5 804, soit 46% des ménages
- Nombre d'habitants de plus de 15 ans qui sont mariés : 12 299 (1 420 sont pascés)

ENVIRONNEMENT

- Consommation électrique annuelle moyenne par habitant en Mégawatt/heure : 2,8 MW/H
- Part des logements dont le Diagnostic de Performance Énergétique est de E, F ou G soit très énergivore : 21%
- Emissions de CO₂ par an et par habitant estimées : 6,4 tonnes de CO₂
- Consommation électrique par secteur (en MW/H) :

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE PAR SECTEUR (EN MW/H)



Source : Agence ORE, 2019



REVENUS ET PRÉCARITÉ

- Revenu moyen par foyer fiscal en 2019 : 35 779 €
- Nombre de foyers bénéficiaires du RSA en 2020 : 394, soit 3,1 foyers pour 100 ménages contre 6,9 au niveau national
- Part de la population de plus de 15 ans dont le diplôme est égal ou supérieur au BAC : 54% (contre 45% en 2008)

ENTREPRISES

- Nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié au sein de l'EPCI : 512, soit 1,6 entreprises pour 100 habitants
- Part des emplois industriels : 7% (contre 8% pour le Val d'Oise)

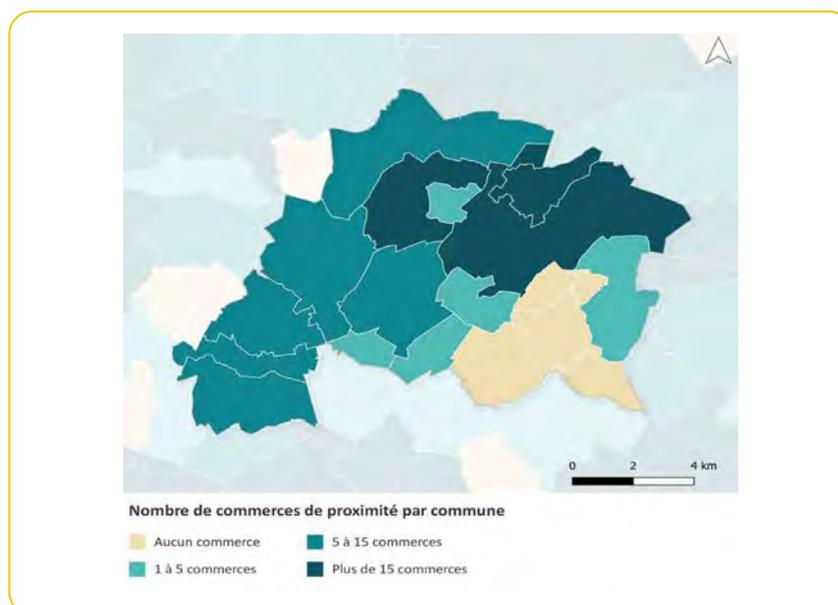
SÉNIORS

- Nombre de plus de 75 ans : 2 462, soit 7,7% de la population
- Nombre de 80 ans et plus au sein de l'EPCI qui vivent seuls : 533 (contre 359 en 2008)
- Part des seniors exonérés de la CSG (=ayant une petite retraite) : 9,4%

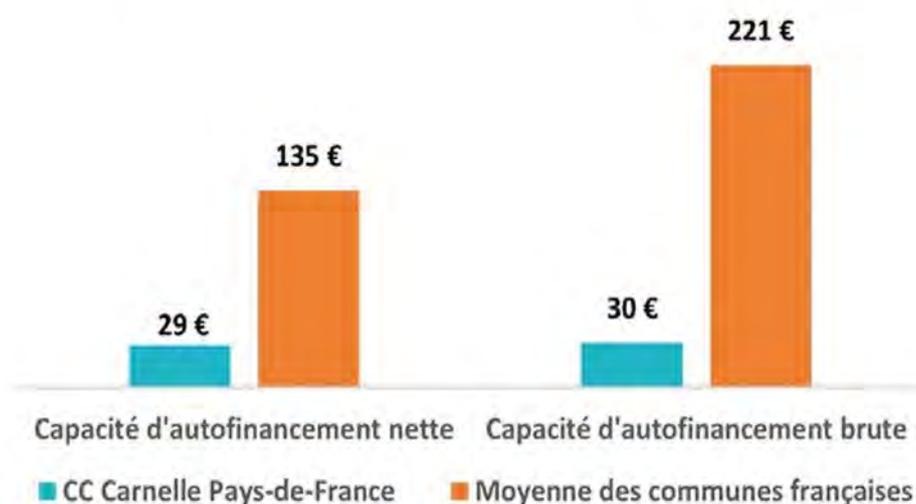


VIE LOCALE

- Nombre d'associations enregistrées au sein du Répertoire National des Associations : 788
- Part des habitants ayant une licence sportive : 27%
- Nombre total de commerces de proximité enregistrés au 1er janvier 2021 dans la Base Permanente des Equipements de l'INSEE : 133



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PAR HABITANT



Source : Balance comptable des collectivités, 2020

EMPLOI

- Nombre d'actifs dans l'EPCI : 16 042, soit 78% de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail
- Taux de chômage : 8%
- Part des salariés en CDI ou de titulaires de la fonction publique : 90% (contre 87% pour le Val d'Oise)

sont 15 659)

- Ecart de salaire moyen entre les femmes et les hommes : 3,41€, contre 3€ au niveau national
- Part des femmes actives : 77% (contre 80% pour la part des hommes actifs)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Nombre de femmes présentes dans l'EPCI : 16 406 (alors que les hommes

DONNÉES BUDGÉTAIRES DE L'EPCI

- Dépenses réelles de fonctionnement par habitant en 2020 : 178€
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : 0,8 (contre 1 au niveau national)



LES COMPÉTENCES DE LA C3PF

Adoptées par délibération du Conseil communautaire en date du 17 octobre 2018 et entérinés par l'arrêté préfectoral A19-024 du 6 février 2019 :

I - Les compétences obligatoires (article L. 5214-16 I du CGCT)

1) L'aménagement de l'espace

- 1.1 Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : études, réalisations et développement de toutes les opérations reconnues d'intérêt communautaire concourant à l'aménagement de l'espace, à l'embellissement des communes, à la préservation et la mise en valeur des paysages.
- 1.2 Elaboration, révision, suivi et approbation d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et/ou d'un schéma de secteur en conformité avec le schéma directeur de la région d'Île-de-France (SDRIF).
- 1.3 Elaboration et suivi des politiques contractuelles d'aménagement du territoire avec l'Etat, l'Union Européenne, la Région Île-de-France, le Département du Val d'Oise, le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France et les communes membres.
- 1.4 Etude, mise en place, gestion et entretien de la signalétique touristique d'intérêt communautaire (signalétique d'information locale et relais d'information services).

2) Les actions de développement économique

La communauté de communes est compétente en matière d'action de développement économique et elle assure à ce titre les fonctions suivantes :

- 2.1 Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques.

Toutes les zones d'activités du territoire sont communautaires, la loi NOTRe ayant fait disparaître l'intérêt communautaire du champ de cette compétence.

- 2.2 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

▷ Etudes, actions et mobilisations de moyens en vue du maintien et du développement des commerces de proximité dans les communes membres de la communauté

▷ Observation des dynamiques commerciales

▷ Rédaction de chartes ou schémas de développement commercial,

▷ Élaboration d'une stratégie d'intervention communautaire en matière de restructuration ou modernisation des zones commerciales,

▷ Émission de l'avis conforme de la communauté requis pour accorder les autorisations d'ouverture le dimanche dans



la limite de 12 (au-delà des 5 premiers réservés au maire)

▷ Définition de la politique de développement économique de la communauté de communes et réalisation de toutes les études et analyses qui y concourent - Actions de prospection, d'aide à l'implantation d'entreprises.

▷ Accompagnement des porteurs de projets et animation du tissu économique local.

▷ Relations avec les organismes socioprofessionnels.

- 2.3 Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

La communauté de communes Carnelle Pays-de-France a exprimé une volonté forte d'intégrer le tourisme dans sa stratégie de développement économique :

▷ Mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique à l'échelle communautaire.

▷ Accueil, information, promotion touristique du territoire à travers un office de tourisme intercommunal, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Carnelle Pays-de-France et des Bureaux d'Information Touristique (BIT), notamment à Viarmes et à Saint-Martin-du-Tertre. Cela en coordination avec le comité départemental du tourisme (Val d'Oise Tourisme).

▷ Mise en valeur du patrimoine architectural et naturel.

▷ Mise en œuvre de toutes les actions de promotion et de valorisation du territoire.



▷ Animation, valorisation touristique, gestion et développement des itinéraires de randonnée le long des berges de l'Oise ainsi que le diagnostic technique et sécuritaire des haltes fluviales.

▷ Animations d'intérêt communautaire.

3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

L'étude, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil seront déterminés dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

4) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Organisation et gestion de la collecte, du transport, du traitement, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Dans ce cadre, la communauté de communes représente et se substitue à ses communes membres au sein des deux

syndicats auxquels les communes et les anciennes Communautés de communes du Pays-de-France et Carnelle Pays-de-France avaient adhéré :

▷ **Le SIGIDURS** (Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles) pour les communes de l'ancienne Communauté de communes du Pays de France : Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay Champlatreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France et Villiers-le-Sec.

▷ **TRI OR** (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam), pour les communes de l'ancienne Communauté de communes Carnelle Pays-de-France : Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France,



Maffliers, Montsoul, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Villaines-sous-Bois et Viarmes.

5) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (article L. 211-7 du code de l'environnement)

- 5.1 Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- 5.2 Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- 5.3 Défense contre les inondations.
- 5.4 Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- 5.5 La communauté de communes adhère aux syndicats suivants par le mécanisme de représentation substitution des communes qui en étaient antérieurement membres :

▷ au SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne) pour les communes de Baillet-en-France, Mareil-en-France, Montsoul et Villaines-sous-Bois ;

▷ au SIABY (Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Ysieux) pour les communes d'Asnières-sur-Oise, Bellefontaine, Chaumontel, Jagny-sous-Bois, Lassy,

Luzarches, Le Plessis-Luzarches, Seugy et Viarmes ;

▷ au SITRARIVE (Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint-Martin et de leurs affluents) pour la commune d'Asnières-sur-Oise ;

▷ au SMBO (Syndicat Mixte des Berges de l'Oise) pour la commune d'Asnières-sur-Oise s'agissant de l'entretien et de la restauration des berges de l'Oise ;

▷ au Syndicat Intercommunal de la Vallée du Rû de Presles pour les communes de Maffliers et de Saint-Martin-du-Tertre.

II - Compétences optionnelles (article L. 5214-16-2 II du CGCT)

1) Protection et mise en valeur de l'environnement

- 1.1 Développement et coordination d'actions d'intérêt communautaire pour la protection des paysages, la préservation de la faune et de la flore.
- 1.2 Mise en œuvre d'un plan paysage, actions d'intérêt communautaire pour l'information et l'éducation en matière de patrimoine naturel local ou la lutte contre les nuisances sonores.
- 1.3 Soutien aux communes pour les opérations de nettoyage (notamment



de lutte contre les dépôts sauvages) et de mise en valeur de l'environnement.

- 1.4 Le cas échéant, dans le cadre de schémas départementaux, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, actions d'animation et de sensibilisation visant à l'amélioration de la collecte sélective et à la réduction de la quantité de déchets en favorisant le recyclage et le compostage.
- 1.5 Élaboration et révision d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

2) Politique du logement et du cadre de vie

- 2.1 Acquisition et réhabilitation dans les parcs immobiliers existants, sur proposition communale.
- 2.2 Mise en œuvre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) destinées à favoriser la mise sur le marché de logements locatifs à loyer conventionné pour les jeunes décohabitants et/ou les familles modestes.
- 2.3 Exercice de tout droit de préemption, sur délégation communale.
- 2.4 Recherche de financements pour la rénovation, la conservation du patrimoine rural de chaque commune membre et la préservation des espaces naturels sensibles. Seules les opérations reconnues d'intérêt communautaire pourront être portées par la communauté de communes (sollicitation, financement et maîtrise d'ouvrage), notamment pour la préservation des espaces naturels sensibles.

3) Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire

- 3.1 Aménagement, entretien et réfection de voies d'intérêt communautaire. Ces voies communautaires se caractérisent par leur fonction de desserte des principaux axes structurants et géographiques du territoire de la communauté de communes : axes principaux, voies de raccordement aux routes départementales, liaisons intercommunales, voies fréquentées par un nombre important de véhicules, les transports en commun et/ou les transports scolaires, accès aux principaux équipements, services publics ou d'intérêt général, commerces et infrastructures du territoire, les parkings des gares.
- 3.2 La compétence ne porte que sur la chaussée de fil d'eau à fil d'eau et non sur les accotements et dépendances de la voie concernée.
- 3.3 Le tableau des voiries communautaires est joint en annexe.

4) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- 4.1 Lecture publique. Toutes les bibliothèques du territoire de Carnelle Pays-de-France, accueillies dans des bâtiments communautaires, municipaux et/ou ayant le caractère associatif, sont reconnues d'intérêt communautaire. Développement et coordination d'un réseau de bibliothèques/médiathèques communautaires, publiques ou associatives sur le périmètre de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France.

- 4.2 Action culturelle. Organisation d'animations culturelles en lien avec les communes, les groupes scolaires et regroupements pédagogiques intercommunaux du territoire. Partenariat avec l'abbaye de Royaumont, les communes, les groupes scolaires et regroupements pédagogiques intercommunaux du territoire pour les parcours pédagogiques des écoles et en direction des administrés.
- 4.3 Promotion, organisation d'actions et de manifestations sportives d'intérêt communautaire.

5) Action sociale d'intérêt communautaire

- 5.1 Gestion d'un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) : toutes les attributions suivantes telles qu'énumérées au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire lui sont dévolues et les actions menées lui en sont ainsi rattachées. Le CIAS agit en collaboration et en partenariat avec les CCAS communaux ; il intervient en

complément de leur action locale.

• 5.2 Petite enfance

▷ 5.2.1 Gestion d'une halte-garderie itinérante (La Ronde de Carnelle).

▷ 5.2.2 Soutien aux modes d'accueil collectif de petite enfance des communes : multi-accueil collectifs, crèches, micro-crèches et halte-garderie par convention avec la commune d'implantation de la structure d'accueil petite enfance.

▷ 5.2.3 Relais d'assistantes maternelles communautaires itinérant d'intérêt communautaire.

▷ 5.2.4 Soutien aux relais et regroupements d'assistantes maternelles associatifs situés sur le territoire de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France.



Micro-crèche d'Asnières-sur-Oise



- 5.3 Jeunesse

- ▷ 5.3.1 Études, réflexions, développement et coordination d'actions d'intérêt communautaire en faveur des jeunes et notamment adhésion aux missions locales.

- ▷ 5.3.2 Études, création et gestion des contrats favorisant l'enfance et la jeunesse : contrat enfance-jeunesse communautaire avec la Caisse d'Allocations Familiales et tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer.

- 5.4 Aide sociale

- ▷ 5.4.1 Instruction des dossiers d'aide sociale obligatoire, action en faveur de l'insertion et de lutte contre les exclusions, en particulier suivi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et domiciliation des personnes sans lieu de résidence stable, en partenariat complémentaire et de proximité d'une part avec les services du Conseil départemental du Val d'Oise et d'autre part avec les CCAS des communes.

- ▷ 5.4.2 Coordination et gestion entre les différents partenaires sociaux : collectivités territoriales, associations, établissements publics nationaux de protection sociale ou médico-sociaux locaux ; gestion de

dispositifs contractuels conclu avec ces acteurs, notamment dans le cadre d'un projet de service social itinérant de proximité sur le territoire communautaire.

- 5.4 Portage de repas : financement et gestion d'un service de portage à domicile d'intérêt communautaire.
- 5.5 Accueil de personnes ayant fait l'objet de décisions de justice visant l'accomplissement d'un travail d'intérêt général (TIG) en liaison avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise.
- 5.6 Soutien au secteur associatif : soutien logistique et financier aux associations caritatives locales s'occupant notamment d'urgence sociale ainsi qu'aux associations d'aide à domicile en milieu rural.

6) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

7) Politique de la ville

Développement de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, sous réserve de l'accord de la commune d'implantation : étude, installation, gestion et maintenance de matériel de vidéoprotection sur le territoire communautaire. Création de locaux techniques de visionnage.

III - Compétences facultatives (article L. 5211-17)

1) Aménagement numérique

- 1.1 Aménagement numérique, technologies de l'information et de la communication : développement des infrastructures et aménagements permettant un meilleur accès aux technologies de l'information et de communication.
- Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, conformément à l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales, en particulier pour exercer la compétence relative au 3° et du 15° des articles L.32 et L.33 du Code des Postes et des Communications électroniques, incluant, le cas échéant, l'acquisition de droits d'usage à cette fin ou l'achat d'infrastructures ou réseaux existants et la mise à disposition des équipements réalisés aux opérateurs et utilisateurs de réseaux indépendants. La communauté de Communes Carnelle Pays-de-France adhère au syndicat mixte Val d'Oise numérique.

2) Sécurité publique et prévention de la délinquance

Construction et participation à la gestion immobilière de la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise.

3) Urbanisme et cadre de vie

- 3.1 Assistance aux communes membres dans l'élaboration de leurs documents

d'urbanisme et coordination entre leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) respectif.

- 3.2 Assistance à l'instruction des autorisations d'occupation des sols sur mandat des maires et dans le cadre d'un service commun mutualisé avec la commune considérée :
 - ▷ Accompagnement des communes et des pétitionnaires.
 - ▷ Relations avec les personnes publiques, les organismes institutionnels et les concessionnaires de réseaux.
 - ▷ Contrôle de conformité des autorisations d'urbanisme délivrées et récolements.
 - ▷ Assistance technique à la police de l'urbanisme sur mandat du maire de la commune considérée.
 - ▷ Assistance technique des communes face aux contentieux d'urbanisme.

- 3.3 Aménagement et entretien de liaisons douces (itinéraires mixtes pour piétons, vélos, roller et personnes à mobilité réduite) et de voies vertes reconnues d'intérêt communautaire.
- 3.4 Salage et déneigement de voies communales et communautaires en partenariat avec des agriculteurs.



LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le patrimoine de la Communauté de Communes

- Le Domaine de la Motte, nouveau siège de la CC, à Luzarches ①
- Le Village d'entreprises Morantin, à Chaumontel ②
- La Gendarmerie d'Asnières-sur-Oise ③
- Les propriétés foncières sur Luzarches

Les bâtiments mis à la disposition de la CC par les communes-membres :

- Les bibliothèques intercommunales de Montsout **4** et de Viarmes **5** + bibliothèques associatives en lien avec le service culturel de la CC : Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Chaumontel, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy.
- Les bureaux d'informations de Viarmes **6** et de Saint-Martin-du-Tertre **7** ainsi que l'Office de Tourisme Royaumont Carnelle Pays-de-France installé à Asnières-sur-Oise **8**.





PRÉAMBULE

Président



Villaines-sous-Bois

Vice-Présidents



Asnières-sur-Oise

Claude KRIEGUER
Premier Vice-Président
Administration générale,
finances, contrôle de gestion,
tourisme et mobilité



Baillet-en-France

Christiane AKNOUCHE
Ressources humaines,
affaires sociales et fam-
iliales, petite enfance
et CIAS



Chaumontel

Sylvain SARAGOSA
Développement
économique



Mareil-en-France

Chantal ROMAND
Politique d'emploi local,
formation profession-
nelle et événementiel



Luzarches

Michel MANSOUX
Mutualisation

Conseillers communautaires



Asnières-sur-Oise

Paule LAMOTTE



Asnières-sur-Oise

Annick DESBOURGET



Baillet-en-France

Richard GRIGNASCHI



Belloy-en-France

Delphine DRAPEAU



Châtigny-en-France

Jacques RENAUD



Luzarches

Nathalie DELISLE-TESSIER



Luzarches

Michel ZEPPEFELD



Luzarches

Sylvie LOMBARDI



Luzarches

Nicolas ABITANTE



Luzarches

Eric RICHARD



Saint-Martin-du-Terre

Jacques FÉRON



Seugy

Jacques ALATI



Viermes

Valérie LECOMTE



Viermes

Hugues BRISSAUD



Viermes

Sarah BEHAGUE

Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

Patrice ROBIN
Président de la Communauté de
Communes Carnelle Pays-de-France



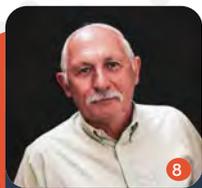
6

Olivier DUPONT
Commerce
de proximité



7

Gilbert MAUGAN
Patrimoine
et bâtiments



8

Jean-Noël DUCLOS
Transition écologique,
Plan Climat Air Territoriale
(PCAT), lecture publique
& affaires culturelles



9

**Jean-Marie
BONTEMPS**
Environnement, GEMA-
PI et aire d'accueil des
gens du voyage



10

**Jean-Christophe
MAZURIER**
Sécurité générale,
numérique, vidéopro-
tection et VRD



11

Silvio BIELLO
Communication
générale



Corinne TANGE



Jacques GAUBOUR



**Christophe
VIGIER**



**Emmanuel
DE NOAILLES**



**Jacqueline
HOLLINGER**



Patrick FAUVIN



Sylvaine PRACHE



**Laurence CARTIER-
BOISTARD**



Franck SITBON



Fabrice DUFOUR



Thierry PICHERY



Nathalie BENYAHIA



Pascal MARTIN



**Laurence
BERNHARDT**



Cyril DIARRA

▷ A noter, M. Éric RICHARD, élu de la commune de Luzarches, a rejoint le conseil communautaire suite à la démission de M. Damien DELRUE lors de la séance du 24 mars 2021.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission administration générale, finances, contrôle de gestion

Vice-président : Claude KRIEGUER

Patrice ROBIN, Jean-Noël DUCLOS, Michel MANSOUX, Nathalie CORBIER, Gilbert MAUGAN, Sylvain SARAGOSA, Jacques GAUBOUR, Annick DESBOURGET, Jacques ALATI, Jean-Christophe MAZURIER, Chantal ROMAND, Laurence BERNHARDT, Laurence CARTIER-BOISTARD, Paule LAMOTTE, Eric THERRY, Christiane AKNOUCHE, Raphaël BARBAROSSA, Cyril DIARRA, Aline CARON, Pier Carlo BUSINELLI, Jacques FÉRON, Olivier DUPONT, Thierry PICHERY, Éric RICHARD.

Commission tourisme et mobilité

Vice-président : Claude KRIEGUER

Patrice ROBIN, Jean-Noël DUCLOS, Simon SCHEMBRI, Sylvain SARAGOSA, Sylvaine PRACHE, Stéphane BECQUET, Olympe OGER, Paule LAMOTTE, Christiane AKNOUCHE, Jean-Marie BONTEMPS, Pier Carlo BUSINELLI, Jacques FÉRON, Stéphanie PETIAUX, Sarah BÉHAGUE, Corinne TANGE.

Commission ressources humaines

Vice-président : Christiane AKNOUCHE

Patrice ROBIN, Gilles BONDOUX, Pascale BARBÉ, Sarah BÉHAGUE, Annick DESBOURGET, Monique MOREAU, Cyril DIARRA, Laurence BERNHARDT, Caroline BERDOU, Delphine DRAPEAU, Valérie LECOMTE.

Commission développement économique

Vice-président : Sylvain SARAGOSA

Patrice ROBIN, Jacques ALATI, Chantal ROMAND, Laurence BERNHARDT, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Claude KRIEGUER, Eric THERRY, Richard GRIGNASCHI, Raphaël BARBAROSSA, Cyril DIARRA, Jacques FÉRON, Annick DESBOURGET, Jean-Christophe MAZURIER, Eric RICHARD.





Commission politique de l'emploi local, formation professionnelle

Vice-président : Chantal ROMAND

Patrice ROBIN, Michel ZEPPENFELD, Sylvain SARAGOSA, Jacques ALATI, Laurence FRUCHON-BONNIER, Philippe MARCOT, Christiane AKNOUCHE, Jean-Marie BONTEMPS, Laurence BERNHARDT, Fabrice DUFOUR, Isabelle SUEUR PARENT.

Commission mutualisation

Vice-président : Michel MANSOUX

Patrice ROBIN, Christophe VIGIER, Jean-Noël DUCLOS, Nathalie DELISLE-TESSIER, Nicolas ABITANTE, Michel ZEPPENFELD, Gilbert MAUGAN, Sylvain SARAGOSA Jacques GAUBOUR, Jean-Christophe MAZURIER, Claude KRIEGUER, Richard GRIGNASCHI, Jean-Marie BONTEMPS, Jacques FÉRON, Jean-Marc CAMPIN, Olivier DUPONT, Jacques ALATI.

Commission commerces de proximité

Vice-président : Olivier DUPONT

Patrice ROBIN, Sylvain SARAGOSA, Delphine DRAPEAU, Laurence BERNHARDT, Xavier GÉRARD, Claude KRIEGUER, Sylvie PESLERBE, Richard GRIGNASHI, Didier MÉZIERES, Thierry PICHERY, Véronique PETIT, Michel MANSOUX, Jacques FÉRON, Patrice BRONSART.

Commission patrimoine et bâtiments

Vice-président : Gilbert MAUGAN

Patrice ROBIN, Jean-Noël DUCLOS, Claude KRIEGUER, Pascal MARTIN, Sylvain SARAGOSA, Jacques GAUBOUR, Annick DESBOURGET, Sarah BÉHAGUE, Erick CORINTHE, Daniela POMMERY, Richard GRIGNASCHI, Jean-Marie BONTEMPS, Simon SCHEMBRI, Cyril DIARRA, Laurence BERNHARDT, Jacques FÉRON, Hugues BRISSAUD, Jacques LETELLIER, Sylvaine PRACHE, Éric RICHARD.

Commission culture

Vice-président : Jean Noël DUCLOS

Patrice ROBIN, Simon SCHEMBRI, Pascal MARTIN, Sarah BÉHAGUE, Sylvaine PRACHE, Christiane AKNOUCHE, Jean-Marie BONTEMPS, Laurence CARTIER BOISTARD, Thierry PICHERY.

Commission transition écologique/PCAET*Vice-président : Jean Noël DUCLOS*

Patrice ROBIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Nicolas ABITANTE, Sylvain SARAGOSA, Jacques GAUBOUR, Corinne TANGE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude BARRUET, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Jean-Marie BONTEMPS, Paule LAMOTTE, Thierry PICHERY, Christiane AKNOUCHE, Jérôme CHEVALLIER, Jacques FÉRON, Ernest COLLOBER, Isabelle SUEUR PARENT.

Commission environnement, GÉMAPI et gens du voyage*Vice-président : Jean -Marie BONTEMPS*

Patrice ROBIN, Isabelle SUEUR PARENT, Jean-Noël DUCLOS, Michel MANSOUX, Sylvain SARAGOSA, Jacques GAUBOUR, Corinne TANGE, Jean-Claude BARRUET, Laurence BERNHARDT, Paule LAMOTTE, Nicolas ABITANTE, Christiane AKNOUCHE, Thierry PICHERY, Jacques FÉRON, Jérôme CHEVALLIER, Sarah BÉHAGUE, Sylvie BOCOBZA, Ernest COLLOBER.

Commission sécurité générale, numérique, VRD et vidéoprotection*Vice-président : Jean-Christophe MAZURIER*

Patrice ROBIN, Christophe VIGIER, Franck SITBON, Jean-Noël DUCLOS, Jean-Philippe CLAIRE, Gilbert MAUGAN, Sylvain SARAGOSA, Jacques GAUBOUR, David BECOUR, Jacques ALATI, Jean-Marc CAMPIN, Geoffroy CHARDON, Jacques LETELLIER, Richard GRIGNASCHI, Jean-Marie BONTEMPS, Chantal ROMAND, Arménio FERNANDES, Patrick JAMET, Laurence BERNHARDT, Yves GAXIEU, Michel MANSOUX.

Commission communication générale, et évènementiel*Vice-président : Silvio BIELLO*

Patrice ROBIN, Michel MANSOUX, Sylvie LOMBARDI, Gilles BONDOUX, Pascale BARBÉ, Laurence CARTIER BOISTARD, Michel FRAIOLI, Philippe MARCOT, Richard GRIGNASCHI, Chantal ROMAND, Alexis GRAF, Fabrice DUFOUR, Cindy BURY.





LA REPRÉSENTATION DE LA C3PF DANS LES DIFFÉRENTS ORGANISMES

Commissions et syndicats	Nombre de membres titulaires	Nombre de membres suppléants	Noms des membres
Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Communautaire	11	11	Claude KRIEGUER, Thierry PICHERY, Sarah BÉHAGUE, (Paule LAMOTTE, Pier Carlo BUSINELLI, Pascal MARTIN) Christiane AKNOUCHE, Stéphanie PETIAUX, (Séverine LETOILE-Jean-Marie BONTEMPS), Jean-Noël DUCLOS, Sylvaine PRACHE, Patrick FAUVIN, Jacqueline HOLLINGER, Jacques ALATI, Gilbert MAUGAN (Cyril DIARRA, Jean-Christophe MAZURIER, Chantal ROMAND, Jean-Marie CAZIEUX, Philippe DUPÉ, Célia DELAHAYE)
SIGIDURS ¹	4	4	Cyril DIARRA, Jacques GAUBOUR, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX (Éric LEDOUX, Stéphane BECQUET, Jean-Noël DUCLOS, Jean-Claude BARRUET)
TRI-OR	18	18	Jonathan ALLONGE, Karen RIAND, Claude BOUYSSOU, Frédéric FLOURY, Jean-Claude TURBAN, Jérôme CHEVALLIER, Jean-Christophe MAZURIER, Martine VANEECKELOOT, Silvio BIELLO, Gilles WECKMANN, Thierry PICHERY, Agnès DREUX, Jacques ALATI, Patrice LECLAIRE, Radia TIGHLIT, Sylvie BOCOBZA, Emmanuel FREIXO, Philippe DUPE (Sylvie PESLERBE, Sylvie WILLEMIN, Vincent BRYCHE, Jean-Claude DEBUYSSCHER, Aline CARON, Alexis GRAF, Gérôme SALZARD, Lisa LUCHIER, Franck SITBON, Xavier GERARD, Bruno BARBOU, Christophe LAFOUGE, Ariane COLLARD, Patrick VINCENT, Michele FRAIOLI, Sophie BACQUET, Charles MONTFORT, Michel DUMORTIER)

Commissions et syndicats	Nombre de membres titulaires	Nombre de membres suppléants	Noms des membres
SIGEIF ²	1	1	Jean-Marie BONTEMPS (Vincent BRYCHE)
COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT	2	2	Jacques RENAUD, Chantal ROMAND (Sylvie BOCOBZA, Corinne TANGE)
SMOVON ³	1	1	Christiane AKNOUCHE (Jacques RENAUD)
COMITE LEADER PNR ⁴	1	1	Sylvain SARAGOSA (Nicolas ABITANTE)
Commission consultative d'élaboration et de suivi du plan de prévention et de gestion des déchets	2		Cyril DIARRA, Patrick FAUVIN
SMBO ⁵	2	1	Sylvie PESLERBE, Jean-Marie BONTEMPS (Annick DESBOURGET)
SITRARIVE ⁶	3	3	Alain BROCHARD, Corinne TANGE, Michel MANSOUX (Sylvie PESLERBE, Sandrine BONNETAIN, Annick DESBOURGET)
SYMABY ⁷	18	18	Éric THERRY, Henri POIRIER, Jean-Noël DUCLOS, Claude HERVIN, Ernest COLLOBER, Jacques GAUBOUR, Éric LEDOUX, Gilles LEDRU, Patrick FAUVIN, Daniel PIN, Michel MANSOUX, Éric NIRO, Jacques ALATI, Patrice LECLAIRE, Daniel DESSE, Clarisse POLLET, Laurent ROUDEAU-COOPER, Sébastien FERRACHAT (Thierry BOLLER, Alain BROCHARD, Éric COLLIN, Lucille FORESTIER, Corinne TANGE, Julien WHYTE, Patrice PRUVOT, Marie-Claire TILLIET, Jean-Baptiste GENDROT, Edmond HADDAD, Jean-Philippe CLAIRE, Nicolas ABITANTE, Vincent PASQUET, Philippe BLANCHARD, Valérie LECOMTE, Sylvie BOCOBZA, Alexandre CARBONNAUX, Jacqueline HOLLINGER)



PRÉAMBULE

Commissions et syndicats	Nombre de membres titulaires	Nombre de membres suppléants	Noms des membres
SIAH ⁸	8	8	Christiane AKNOUCHE, Jean-Claude LAINE- Jean-Claude BARRUET, Lionel LEGRAND, Laurence CARTIER-BOISTARD, Gilles WECKMANN, Emmanuel FREIXO, Pascale BARBÉ (Jérôme RUGET, Richard GRIGNASCHI, Stéphane BECQUET, Cédric MORVAN, Franck SITBON, Pascal BOSRET- Philippe DUPÉ ,Charles MONTFORT)
Syndicat du Ru du Presles	4	4	Thierry PICHERY, Agnès DREUX, Magali MAZURIER, Lisa LUCHIER (Olivier RICHE, Jean-Henri MARLHENS, Bruno BARBOU, Myriam BOISARD)
Commission départementale des risques naturels majeurs	1	1	Chantal ROMAND (Jean-Christophe MAZURIER)
Collège Anna de Noailles	1		Nicolas ABITANTE
Collège Blaise Pascal	1		Sarah BÉHAGUE
Collège Marcel Pagnol	1		Silvio BIELLO
Lycée Gérard de Nerval	1		Jean-Marie BONTEMPS
Lycée Jean Mermoz	1		Laurence CARTIER-BOISTARD
CNAS ⁹	1	1 agent	Christiane AKNOUCHE (Christophe ARMAGNAGUE)
CEEVO ¹⁰	1	1	Sylvain SARAGOSA, (Nicolas ABITANTE)

Commissions et syndicats	Nombre de membres titulaires	Nombre de membres suppléants	Noms des membres
CIAPH ¹¹	5	5	Michel MANSOUX, Delphine DRAPEAU, Christiane AKNOUCHE, Jacques ALATI, Thierry PICHÉRY (Jacques GAUBOUR, Sylvaine PRACHE, Michel ZEPPENFELD, Edmond HADDAD, Patrice ROBIN)
INITIACTIVE 95	1	1	Sylvain SARAGOSA (Olivier DUPONT)
Commission consultative de transition énergétique pour la croissance verte	1		Jean-Marie BONTEMPS

¹ : Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles.

² : Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France

³ : Syndicat Mixte Ouvert Val-d'Oise Numérique

⁴ : Parc naturel régional

⁵ : Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise

⁶ : Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents

⁷ : Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Ysieux

⁸ : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne

⁹ : Comité National d'Action Sociale

¹⁰ : Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise

¹¹ : Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

AFFAIRES GÉNÉRALES



FAITS MARQUANTS

L'approbation du « **Pacte de gouvernance** » par délibération du conseil communautaire du 29 septembre 2021 :

Comme souhaité par la loi « Engagement et proximité », la C3PF a élaboré un Pacte de gouvernance. Il s'agit d'un outil d'amélioration de la gouvernance des intercommunalités visant à clarifier les relations entre communes et EPCI. Il permet notamment une meilleure transparence de la vie politique locale (ex : communication des convocations et délibérations à l'ensemble des élus des communes membres), garantit la représentativité des communes au sein de l'action communautaire et assure la mise en place d'un processus décisionnel partagé (commissions, bureau, conférence des maires).

La **modification statutaire** relative au changement de siège de la C3PF et au nombre d'élus communautaires par délibération n° 116-2021 du conseil communautaire du 24 novembre 2021 :

- Suite au déménagement des services communautaires du 15 rue Bonnet à Luzarches, la C3PF a modifié ses statuts pour effectuer son changement de siège social désormais situé au 3 rue François de Ganay « Domaine de la Motte » – 95270 Luzarches ;

Par ailleurs, la recomposition du nombre de membres de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, selon la



Conseil communautaire du 9 juin 2021 à Asnières-sur-Oise

répartition de droit commun, votée lors du conseil communautaire du 28 juin 2019, a été confirmée dans les statuts. L'organe exécutif de la C3PF compte désormais 42 élus, contre 43 antérieurement.

CHIFFRES CLÉS

Le Conseil Communautaire s'est réuni en séance **5** fois, ce qui a donné lieu à **127** délibérations, lesquelles ont été transmises aux **322** conseillers municipaux des **19** communes membres, en application du nouveau Pacte de gouvernance.

▷ Par délégation du conseil communautaire, **53** décisions ont en outre été prises par le Président et **47** par le premier vice-Président délégué aux finances, au contrôle de gestion et administration générale.

▷ Le bureau communautaire s'est réuni **6** fois, en visioconférence.

PERSPECTIVES 2022

▷ Dans le cadre du marché en groupement de commandes, lancé par le CIG, reliure des registres des délibérations et décisions depuis 2017 ;

▷ Mise en place d'un rétro-planning, si possible coordonné avec les communes et syndicats, précédant les commissions, bureaux et conseils communautaires afin d'améliorer leurs organisations respectives.

RESSOURCES HUMAINES





FAITS MARQUANTS

- Résiliation du partenariat avec le CIG Grande Couronne de Versailles pour une internalisation des paies ;
- Acquisition et mise en place d'un logiciel de paie ;
- Poursuite d'un télétravail forcé par mesure de précaution et de préservation de la santé des agents de la CC face à la pandémie de COVID-19 ;
- Formations : la quasi-intégralité furent annulées pour cause de Covid ;
- Arrivées/ départs d'agent :
 - ▷ Recrutement d'un agent technique
 - ▷ Recrutement d'un chef de projet CRTE/Petites Villes de Demain
 - ▷ Recrutement d'un conseiller numérique en lien avec la structure Maison France Services ;
 - ▷ Recrutement d'un chargé Environnement, suite à l'approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) + 5 stagiaires

CHIFFRES CLÉS

Effectifs permanents de la CC : 25 agents

dont 2 agents en contrat de projet et 1 apprenti

dont :

20.83 % catégorie A

25 % catégorie B

54.17 % catégorie C

dont 68.18% de titulaires et 31.81 % de contractuels

Effectifs non permanents du Centre de vaccination : 4 agents en contrat de droit privé

PERSPECTIVES 2022

- ▷ Mise en place d'un document unique des principaux risques professionnels et notamment d'une évaluation des risques psycho-sociaux, en partenariat avec le CIG de Versailles ;
- ▷ Mise en place d'un plan de formation ;
- ▷ Déploiement du plan d'actions triennal pour l'égalité hommes/femmes
- ▷ Amélioration des conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux agents ;
- ▷ Développement des procédures dématérialisées (circuit de congés) ;
- ▷ Application des orientations des lignes directrices de gestion.

LA COMMANDE PUBLIQUE



CHIFFRES CLÉS

Marchés supérieurs à 40.000€ HT

- 2 marchés de prestation de service (maintenance vidéo-protection / ramassage de dépôts sauvages) ;
- 1 marché de travaux de déploiement de la vidéo-protection ;
- 1 procédure de délégation de service public – halte-garderie-itinérante pour le compte du CIAS Carnelle Pays-de-France.

LA MUTUALISATION



FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un pacte de gouvernance ;
- Déploiement du schéma de mutualisation ;
- Proposition d'assistance d'un bureau d'étude à destination des administrés en vue d'un achat groupé d'énergie ;
- Étude sur une prestation de nettoyage mécanique suite à la panne de la balayeuse de la C3PF.
- Achat groupé de matériels nécessaires au bon déroulement des élections régionales et départementales 2021 pour les communes de Luzarches, Maffliers, Asnières-sur-Oise, Bellefontaine et Ma-reil-en-France.
- Renouvellement annuel de l'accord-cadre de travaux divers de réfection de voirie.

LES AFFAIRES JURIDIQUES



CHIFFRES CLÉS

Pré-contentieux et Contentieux :

- 1 contentieux dans le cadre de la garantie décennale suite aux travaux de construction du Village Morantin ;
- 2 contentieux indemnitaires suite aux travaux d'aménagement du Parc d'activités de l'Orme ;
- 1 contentieux de recouvrement de la collecte de la taxe de séjour ;
- 1 négociation à l'amiable (pré-contentieuse) avec la société de couverture/étanchéité, au titre des travaux de construction de la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise ;
- 2 précontentieux suite aux travaux d'extension et de réhabilitation du domaine de la Motte.

FRANCE SERVICES BUS ITINÉRANT



FAITS MARQUANTS

- Inauguration du bus labellisé Maison France Services à Baillet-en-France le 10 novembre 2021 ;
- Recrutement d'un conseiller numérique depuis le 1er décembre 2021, en lien avec la structure Maison France Services pour accompagner les administrés en cas de problèmes informatiques et/ou numériques et leur permettre l'accès au site web des partenaires du CIAS et de la MFS

CHIFFRE CLÉ

883 : Nombre de contacts



	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI
CER RSA	25	17	9	3	5
DEMANDE / PROBLÈMES RSA	5	2	1	0	1
RENSEIGNEMENTS DIVERS	7	8	9	6	5
DOSSIER CSS	1	3	0	0	2
CARTE AMÉTHYSTE	0	1	0	0	0
CARTE SOLIDARITÉ TRANSPORT	1	0	0	1	0
RENSEIGNEMENTS COVID/QR CODE	0	0	0	0	0
AIDE DOSSIER RETRAITE	6	7	7	3	2
RENSEIGNEMENTS RETRAITE	0	0	0	0	0
DOSSIER ASPA	0	1	1	0	0
SITE CNAV	1	0	0	0	0
AIDE DOSSIER REVERSION	0	1	3	3	1
AIDE DOSSIER MDPH	3	5	4	1	1
AIDE DOSSIER LOGEMENT	1		3	2	2
PROBLÈMES / LITIGES	0	1	1	0	0
PROBLÈMES / LITIGES LOGEMENT	0	0	0	2	1
APA, AIDES SOCIALES, OBLIGATIONS ALIMENTAIRES	0	3	1	1	2
AIDE DE-MARCHES CPAM/AMELI/ SOINS	4	3	8	2	3

JUN		JUIL.		AOU.		SEP.		OCT.		NOV.		DEC.		TOTAL ANNEE	
10	0	20	0	27	0	20	0	13	0	21	0	7	0	177	0
3	0	0	0	2	0	1	0	3	0	3	0	1	1	22	1
6	3	11	14	6	2	7	4	6	4	14	10	5	11	90	48
3	0	1	0	1	0	4	0	3	0	0	0	1	0	19	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0
0	0	6	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0
8	0	6	0	7	0	1	0	2	0	3	0	9	0	61	0
0	0	0	0	0	0	5	0	8	0	7	0	3	1	23	1
0	0	0	0	0	0									2	0
1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	5	0
0	0	1	0	2	0	2	0	1	0	0	0	0	0	14	0
4	0	2	0	0	0	5	0	2	0	4	0	1	0	32	0
4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	13	2
0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0
3	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	0	0	0	13	0
2	0	1	0	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	14	0
9	0	4	0	4	0	6	1	4	0	5	0	4	1	56	2



	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI
OPALIA / COORDINOV	3	3	1	2	0
AIDE DE-MARCHES CAF	6	5	5	4	6
AIDES / PROBLÈMES PÔLE EMPLOI	0	0	1	0	2
CONSEILS JURIDIQUES	0	2	0	0	1
ORIENTATION	0	0	0	0	0
AIDE FINANCIÈRE	0	0	0	0	0
AIDE ALIMENTAIRE	0	0	0	0	0
PRISE DE RDV	8	4	7	3	7
ANNULATION/REPORT RDV	0	0	0	0	0
SURENDETTEMENT	0	1	1	0	0
AIDE DE-MARCHES ANTS	0	2	6	2	6
IMPÔTS	0	0	0	2	12
AIDE DOSSIER TITRE DE SE-JOUR	0	0	0	0	0
CHANGE-MENT ADRESSE	0	0	0	0	0
SUIVI/RETOUR	3	2	1	0	1
AIDE NUMÉRIQUE / IMPRESSION	0	0	0	0	0
AUTRES AIDES / RÉSOLUTIONS PROBLÈMES	7	10	8	2	5
	81	81	77	39	65

JUN		JUIL.		AOU.		SEP.		OCT.		NOV.		DEC.		TOTAL ANNEE	
0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	12	0
9	1	3	0	5	0	9	0	3	0	3	0	5	0	63	1
0		0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	6	0
3	1	1	0	3	0	0	0	0	0	4	0	2	0	16	1
0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0
5	22	3	19	3	14	5	27	2	28	2	37	6	33	55	180
0	5	0	10	0	5	0	4	0	1	0	4	0	8	0	37
0	0	2	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	7	0
5	0	5	0	5	0	1	0	4	0	2	0	2	0	40	0
4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	20	1
0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0	4	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
0	9	0	4	5	4	6	10	4	10	8	4	3	7	33	48
0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
19	0	3	0	4	0	5	0	2	0	0	0	0	1	65	1
98	42	69	48	84	25	85	46	67	43	82	55	55	65	883	324

CENTRE DE VACCINATION À VIARMES





FAITS MARQUANTS

- Ouverture du centre de vaccination de Viarmes dès le 10 mars 2021, dans la salle Saint-Louis ;
- Mobilisation d'élus, bénévoles et agents des communes et de l'intercommunalité.

CHIFFRES CLÉS

Au total, **48 326** personnes ont été vaccinées (au 31/12/2021).

PERSPECTIVES 2022

▷ Fermeture le 31 mars 2022